



HONORAIRES DE TRANSACTION TTC
Biens d'habitation – Terrains à bâtir – Annexes

Prix de vente	Habitation
Jusqu'à 100.000 €	8 % TTC
De 100.001 € à 200.000 €	7 % TTC
De 200.001 € à 400.000 €	6 % TTC
Supérieur 400.001 €	5 % TTC
Terrain – Box – Parking	10 % TTC – minimum 2.000 €

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial
Honoraires au 15 octobre 2019



AGENCE ANMA 79 avenue de la République – 91230 MONTGERON Tél : 01.69.03.87.75 – anma@orpi.com –
SAS au capital de 15 245 € - R.C.S. EVRY 441 348 026 – Code APE 703 7 – CPI 9101 2016 000 004 219 –
Caisse de garantie GALIAN 300. 000 € - 89, rue de la Boétie – 75009 PARIS - N° de TVA
Intracommunautaire : FR0744134802600010